

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PORTO-NOVO, 1e3 FEVRIER 1962

) ECRET N°62- 52 /PR.SGG.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Cons-
titution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 381/PCM du 20 Décembre 1960 portant
formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

VU le Décret n°111/PR.CAB du 15 Avril 1961 fixant
les attributions des Membres du Gouvernement;

) E C R E T E

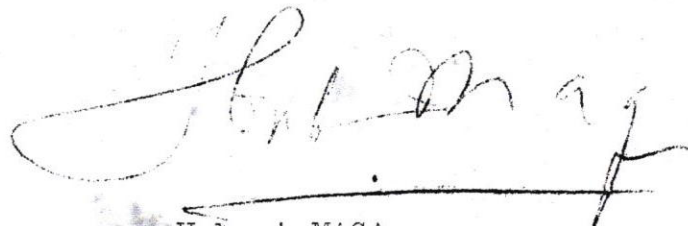
=====

ARTICLE 1er.- Me Bertin BORNA, Ministre de la Fonction
Publique et du Travail est chargé de l'intérim du Ministre
des Finances et du Budget pendant l'absence de M.Alexandre
ADANDE.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au
Journal Officiel de la République du Dahomey./;

AMPLIATIONS:

P.R.	15
S.G.G.	3
A.N.D.	1
MINISTRES	13
J.O.R.D.	1


Hubert MAGA